

Restructuration des sociétés régionales d'agriculture

Les exploitations agricoles évoluent. Les institutions doivent elles-aussi se remettre en question. La Chambre jurassienne d'agriculture et ses sociétés régionales, la chambre d'agriculture des Franches-Montagnes, le Cercle agricole de la Vallée de Delémont, la Société d'agriculture du Clos-du-Doubs et la Société des Paysan(ne)s d'Ajoie, réfléchissent ainsi à l'avenir des structures de la défense professionnelle jurassienne. Présenté aux comités des sociétés régionales et à l'Association des paysannes jurassiennes en août, le projet du groupe de travail ad hoc vise une réforme des organisations dans l'objectif de gagner en efficacité et en influence, en réduisant la charge administrative et statutaire qui mobilise des ressources au détriment des actions et activités à mener.

Répondre aux défis de l'agriculture

Face aux multiples défis de l'agriculture, les paysan(ne)s jurassien(ne)s doivent être solidaires. La rationalisation des transports, la digitalisation et l'agrandissement des exploitations a plutôt tendance à isoler les agriculteurs. Il est donc primordial de préserver le rôle social régional des sociétés d'agriculture dans la nouvelle structure.

Afin de favoriser le dynamisme de l'agriculture, les groupes régionaux, ainsi que tous les membres de la CJA seront soutenus dans la création de Groupes d'intérêts liés à des modes de production, cultures spéciales ou filières alimentaires innovantes ou originales.

La nouvelle structure

Les sociétés régionales feraient place à 4 sections régionales, pleinement intégrées à l'organisation faitière qu'est la CJA. L'idée est d'assurer une représentation régionale homogène des personnes engagées dans les comités des sections régionales qui assureraient également un lien direct avec la CJA.

Les sections seraient représentées par un groupe de délégués constitué d'agricultrices et d'agriculteurs responsables d'un village ou d'un groupe de village. La section aurait ainsi une réelle représentativité locale. Pour consolider les échanges interrégionaux, les délégués seraient convoqués une fois par année pour une séance commune.

Les assemblées régionales seraient maintenues mais allégées de la partie statutaire.

Les frais de gestion de ces sections seraient assumés par la CJA sur la base d'un fond alimenté par les caisses des anciennes Sociétés régionales.

Buts des sections régionales

Pour mener à bien leur mission, les Sections régionales ont redéfini et réaffirmé leurs objectifs communs. Ils peuvent être résumés comme suit :

- **Promotion de l'agriculture**
- **Défense professionnelle**
- **Echange et développement (maintien d'un tissu social fort au sein de la profession)**
- **Préservation des terres (et des moyens de production)**

La CJA et les différentes Sociétés régionales sont convaincus de l'avantage que présentera cette structure et comptent sur le soutien de ses membres pour mener ce projet à bien. La modification des statuts qui vous sera proposée lors de l'assemblée générale de votre société régionale est le premier pas vers cette nouvelle organisation de la défense professionnelle. La CJA et les comités des Sociétés régionales vous recommandent d'accepter cette modification.

Chambre jurassienne d'agriculture

Le nouveau cahier des charges des sections d'Agrijura est à disposition sur le site www.agrijura.ch